



Porto-Novo, le 19 février 2024

## NOTE D'INFORMATION

Le Président du comité électoral chargé de l'organisation des élections professionnelles au Ministère des Enseignements Maternel et Primaire informe les syndicats et alliances de candidats en lice qu'il sera procédé à un vote à blanc sur la plateforme avec une cinquantaine de votants.

Dans ce cadre, les candidats sont invités chacun à communiquer au Président, pour transmission au Ministère du Numérique et de la Digitalisation, une liste de dix (10) votants inscrits sur la liste électorale. Dans la mesure du possible, il faut veiller que chaque liste comporte des numéros de téléphone des trois opérateurs (MTN, MOOV, CELTIS). Les noms des votants à blanc est attendue pour le mardi 20 février 2024 au plus tard.

Le Président du comité électoral compte sur la disponibilité de chacun et de tous pour la réussite des premières élections professionnelles au Ministère des Enseignements Maternel et Primaire.



**Blaise C. ACAKPO**

Secrétaire Général Adjoint du Ministère

- Ampliations :
- MEMP ATCR
  - Syndicats
  - Affichage